

<http://doublo.monde.free.fr/>

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Objet : Défense des épargnants lésés
par les fonds de placement "*Doubl'Ô*"
des Caisses d'Épargne

Monsieur le Président,

En 2001 et 2002, 240 000 clients de la Caisse d'Épargne, accordant confiance à une publicité alléchante et à des arguments étudiés pour les induire en erreur, ont cédé à un démarchage intensif de leurs conseillers financiers pour acheter un produit financier garanti "*haute performance*" mais hautement risqué à leur insu, à savoir les six FCP de la série "*Doubl'Ô*". Puisant dans leurs livrets A, Codevi, livrets d'épargne populaire, plans d'épargne logement... ils y ont parfois investi les économies de toute une vie.

Six ans plus tard, au lieu du doublement annoncé, ces épargnants ont retrouvé moins que leur apport initial après déduction des droits d'entrée et frais de gestion. Comme on le sait aujourd'hui, ce vaste détournement de l'épargne sécurisée – qui n'est pas sans analogie avec l'ancienne affaire "*Bénéfic*" de la Banque Postale – était savamment organisé pour alimenter la spéculation financière dont on a pu constater récemment les bien tristes résultats.

Nous représentons un collectif de plusieurs centaines de ces épargnants en révolte qui, ayant saisi le Médiateur des Caisses d'Épargne, refusent les compensations dérisoires qui leur sont proposées et ne demandent rien de plus que la juste réparation du préjudice qu'ils ont réellement subi, préjudice foncièrement aggravé dans le contexte de catastrophe économique qui s'amorce actuellement.

Les fonds de placement "*Doubl'Ô*" font aujourd'hui l'objet d'une plainte contre X pour publicité mensongère et escroquerie, ainsi que d'une enquête de l'Autorité des Marchés Financier. Ces procédures, qui visent à sanctionner pénalement et administrativement les irrégularités qui seraient constatées, n'auront aucun effet de réparation pour les 240 000 souscripteurs lésés.

La possibilité d'action de groupe n'étant pas encore introduite dans le système juridique français, et en l'absence de réaction des instances concernées, nous vous faisons part de la ferme intention de notre collectif d'inviter ses membres à user de toutes les voies possibles, notamment judiciaires.

Monsieur le Président, durant votre campagne présidentielle et depuis votre élection à la tête de notre pays, vous avez dénoncé les pratiques contraires à l'éthique bancaire, notamment celles qui exploitent l'ignorance, la crédulité, la faiblesse de l'épargnant

... / ...

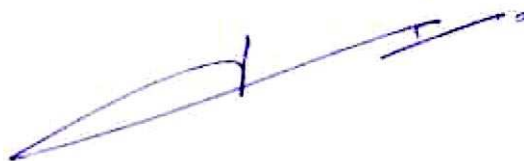
ordinaire pour en retirer de substantiels bénéfices. Tout dernièrement, dans votre discours de Toulon du 25 septembre, vous avez clairement et fermement signifié votre engagement à moraliser le fonctionnement des marchés financiers et à sanctionner les dérives constatées.

Quand la Caisse d'Épargne a annoncé il y a quelques semaines une perte frauduleuse aujourd'hui évaluée à 751 millions d'euros, vous avez su contraindre les trois principaux dirigeants à la démission. Nous ne doutons pas que vous avez aussi le pouvoir de convaincre ceux qui les ont remplacés de réparer les erreurs de leurs prédécesseurs. Le retour de la confiance indispensable au bon fonctionnement de l'économie est à ce prix. C'est aussi la condition pour que soit réhabilitée l'image de moralité, d'honorabilité et de service public qui était celle de la Caisse d'Épargne depuis sa fondation.

C'est pourquoi nous espérons que vous voudrez bien intervenir personnellement auprès des responsables, tant de la Caisse d'Épargne que du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, pour qu'un dialogue constructif soit engagé en vue de trouver une solution satisfaisante, juste et équitable, pour tous les souscripteurs des FCP "Doubl'Ô".

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Pour le Collectif Lagardère contre les Abus Bancaires
Association Loi de 1901 en voie de constitution



Le Président,
Noël HONGNE